



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-095

1-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

- Programme voirie 2023: avenant n°1 signé le 3 novembre 2023 :

Montant du marché initial (€ H.T)	Montant de l'avenant (€ H.T)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
96 407.30	n°1 7 415.20	103 822.50	124 587.00

Le Maire,

Roger GABORIEAU

Représenté électoralement par :  
Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-095

3-5

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Complexe culturel Le Carré des Arts - conventions de mise à disposition des locaux

Dominique PASQUIER, adjointe, propose de signer des conventions de mise à disposition des locaux du complexe culturel avec l'association Les Lucs Comédie et l'association de l'école de musique intercommunale Vie et Boulogne : annexes n°1 et n°2.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Emet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions (ainsi que les mises à jour) avec l'association Les Lucs Comédie et l'association de l'école de musique intercommunale Vie et Boulogne

**Le Maire,**

**Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-097

4-2

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

### Ressources humaines : recrutement pour accroissement temporaire d'activité – service technique

Compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité, il est proposé de recruter un agent contractuel à temps complet avec des tâches polyvalentes et aux espaces verts, affecté au service technique de la commune, à savoir :

- 1 poste à temps complet d'adjoint technique territorial à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 pour une durée maximale de 12 mois,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 alinéa 1° et 2°;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service technique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de créer un emploi temporaire dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
  - Motif du recours à deux agents contractuels : article 3, 1° accroissement temporaire d'activité de la loi du 26 janvier 1984 modifiée (article L332-23 du CGFP)
  - Durée du contrat :
    - 1 poste de 12 mois maximum à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023
  - Temps de travail : temps complet
  - Nature des fonctions : agent technique territorial polyvalent et aux espaces verts
  - Niveau de recrutement : catégorie C adjoint technique territorial
  - Niveau de rémunération : échelon 1

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement correspondant,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois ci-dessus créés seront inscrits au budget, chapitre 012.

Le Maire,

Roger GABORIEAU

Signé électroniquement par Roger Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023-098

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

**Décision modificative – budget assainissement collectif**

Dominique PASQUIER, adjointe, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur une décision modificative concernant la répartition des crédits budgétaires en raison de l'augmentation du taux d'intérêt (basé sur le taux du livret A) :

**Budget Assainissement collectif n°1/2023**

**Section de fonctionnement :**

<b>Imputation comptable</b>	<b>Dépenses (€)</b>	<b>Recettes (€)</b>
6611 intérêts d'emprunt	+2 700.00	
6215 versement au budget général	-2 700.00	
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- émet un avis favorable à la décision modificative n°1/2023 budget assainissement collectif

**Le Maire,**  
**Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 16/11/2023  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-099

8-8

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

### Remplacement d'un poteau incendie rue de Bourgneuf

Michel MARTIN, adjoint, sollicite l'autorisation du conseil municipal pour signer une convention avec Vendée Eau concernant le remplacement d'un poteau incendie existant rue de Bourgneuf pour une participation financière de 1 320.00 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec Vendée EAU pour les travaux correspondants.

Le Maire,

**Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger

Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-100

8-8

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

### Examen du rapport annuel 2022 pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le Conseil Municipal prend connaissance de la synthèse du rapport annuel 2022 concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable (voir rapport complet sur [www.vendee-eau.fr](http://www.vendee-eau.fr) onglet : Vendée Eau, rubrique Publications - RPQS) – annexe n°3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- ne formule pas de remarque sur ce rapport

**Le Maire,**  
**Roger GABORIEAU**  
Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 15/11/2023  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023-101

9-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

**Examen du rapport annuel de l' élu mandataire : SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée - Exercice 2022**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel de l' élu mandataire : SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée - Exercice 2022 – annexe n°4

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l' unanimité :

- ne formule pas de remarque sur ce rapport

**Le Maire,**

**Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par: Roger

Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023-102

9-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

**Convention avec le SYDEV – travaux rue Clemenceau**

Christophe GAS, adjoint, sollicite l'autorisation du conseil municipal pour signer une convention avec le SYDEV pour des travaux de signalisation lumineuse rue Clemenceau avec une participation financière de 973.20 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le SYDEV pour les travaux correspondants.

**Le Maire,**

**Roger GABORIEAU**

Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-103

8-3

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

### Dénomination d'une rue

Christophe GAS, adjoint, évoque la demande d'un riverain pour changer de nom d'une voie communale menant au camping municipal : *rue du Lavoir ou rue de l'ancien Lavoir* au lieu du nom actuel la « rue du Ranch de l'Étang ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- émet un avis favorable et autorise à modifier le nom de la voie « rue du Ranch de l'Étang » : la nouvelle dénomination est rue du Lavoir, et attribuer les numéros de voirie correspondants

**Le Maire,**

**Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-104

2-2

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le huit novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Sophie FOUCAUD donne procuration à Anthony GRATON

Catherine GUITTET donne procuration à Sophie IDIER

Christophe GAS

### Occupation temporaire du domaine public – place du Sénéchal

Roger GABORIEAU, Maire, présente au Conseil Municipal la demande de la boulangerie Dollé pour installer un distributeur automatique de pizzas place du Sénéchal sur le côté à proximité du bâti de l'ex-office de tourisme.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- autorise l'installation d'un distributeur automatique de pizzas place du Sénéchal sur le côté à proximité du bâti de l'ex-office de tourisme par le biais d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier
- dit que tous les frais d'installation et de raccordement sont réglés par le pétitionnaire
- dit que les tarifs communaux s'appliquent pour cette occupation

**Le Maire,**

**Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger

Gaborieau

Date de signature : 15/11/2023

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne